

## Les prêtres de Boston vont devoir travailler jusqu'à 75 ans

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [Episcopat](#), [prêtrise](#)

**Date** : 28 juillet 2009

La diminution du nombre de prêtres dans l'archidiocèse de Boston (Massachusetts) – qui fut à l'origine du scandale des prêtres dits « pédophiles » – a contraint son ordinaire, le cardinal **Sean O'Malley** à faire annoncer le 21 juillet dans un courriel expédié à tous les prêtres diocésains par le vicaire général, le P. **Richard M. Erikson**, que l'âge de leur retraite, qui était déjà à 70 ans, est repoussé à 75 ans dès ce 1<sup>er</sup> août si leur état de santé, évidemment, le leur permet. L'argument que les évêques eux-mêmes ne sont pas admis à faire valoir leur droit à la retraite avant cet âge, me semble un tantinet spécieux...

Dans l'ensemble des diocèses américains, l'âge de la retraite pour les prêtres se situe entre 68 et 75 ans, mais ce dernier âge est celui qu'ont déjà adopté ou que vont adopter la plupart des diocèses américains.

Bien sûr, la question d'un âge de la retraite pour les prêtres m'a toujours semblé incongru. Cela n'a, sauf maladie, aucun sens. Mais la vraie question n'est pas pour la prêtrise de travailler

plus longtemps, mais qu'elle se renouvelle. Prions donc, en cette **Année du Sacerdoce**, pour d'abondantes et saintes vocations.